



DOCUMENT A CONSERVER

EDITION 2019

D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



*Ce document a été spécialement réalisé à votre attention.
Je vous souhaite une lecture attentive de ce D.I.C.R.I.M.
afin que nos comportements permettent de faire face à de tels risques.*

*Votre maire,
Serge DEMANGE*

DICRIM

MAIRIE du VERNET

Qu'est-ce que le DICRIM ?

Date de
parution

2019

Le document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour vocation de vous informer sur la conduite à tenir et les consignes à appliquer en cas d'alerte.

Sommaire :

Ce document recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels, technologiques, attentats majeurs sur le territoire de la commune. Le DICRIM accompagne le Plan Communal de Sauvegarde qui permet à la mairie d'organiser l'assistance à la population en cas de sinistre important. Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en mairie.

La gestion des événements s'appuie sur trois objectifs :

- Informer pour mieux appréhender l'évènement,
- Diriger les secours afin de sauvegarder les personnes et les biens
- Accompagner les populations

* Présentation
Page 2

* Alerte
Page 3

* Risque Inondation
* Risque rupture de
barrage
Page 4

* Risques météorologiques
Page 5

* Risque terroriste
Page 6

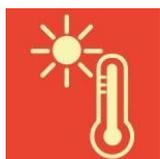
* Risque radon
Page 7



Notre commune est soumise aux risques suivants :



Inondation



Météorologique



Rupture de barrage



Terroriste



Radon

L'alerte de la population

En quoi consiste-t-elle ? Elle a pour but d'avertir les populations de la présence d'un danger immédiat. L'alerte peut être donnée pour tout évènement jugé comme pouvant porter atteinte à l'intégrité des populations, des biens et de l'environnement.

Moyens d'alerte

- ◆ Mégaphone installé sur un véhicule municipal,
- ◆ Sirène raccordée au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) située sur le toit de la mairie :
 - Signal d'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un silence
 - Signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes
- ◆ Sud Radio 101.4 FM
- ◆ France Inter 87.9 FM
- ◆ France Info 105.5 FM
- ◆ Chaines d'informations audiovisuelles

RISQUE D'INONDATION

La commune est exposée à des inondations de crues dues au débordement de cours d'eau notamment l'Ariège ou la Lèze.

A FAIRE :

- ◆ Fermez le gaz à l'extérieur et coupez l'électricité et fermez les portes
- ◆ Gagnez au plus vite les hauteurs ou la zone de regroupement
- ◆ N'emportez que vos papiers d'identité, vos devises et vos objets les plus précieux
- ◆ Ne revenez pas sur vos pas

NE PAS FAIRE :

- ◆ S'aventurer sur une route inondée
- ◆ Boire de l'eau du robinet après une inondation
- ◆ Aller chercher les enfants à l'école. Les enseignants sont là pour assurer leur sécurité



LA DIFFUSION DE L'ALERTE

L'alerte sera transmise par la sirène et par sonorisation mobile.

Ecoutez la radio et la télévision
Respectez les consignes

Vous pouvez également vous informer en mairie sur les consignes À suivre : 05 61 08 50 47

Site Internet national de vigilance crues VIGICRUES (cartes de vigilance)

<http://www.vigicrues.gouv.fr/>
Répondeur téléphonique de la DREAL - PUBLIC : 0 820 100 110.

RUPTURE DE BARRAGE

La commune est exposée au risque de rupture de barrage notamment ceux de Montbel et de Naguilhes.

Le phénomène de rupture de barrage correspond à une destruction partielle ou totale d'un barrage.

Les causes de rupture peuvent être diverses :

- techniques,
- naturelles
- humaines

Ainsi la rupture brutale d'un barrage provoquerait une onde de submersion très importante dont 3/4 de la population de la commune serait touchée.



A FAIRE :



Gagner immédiatement les hauteurs



Monter immédiatement à pied dans les étages



Écouter la radio pour connaître les consignes

NE PAS FAIRE :



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :
l'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

RISQUES METEOROLOGIQUES

Nous pouvons être touchés par les risques météorologiques pouvant :

- ◆ Vent violent
- ◆ Orage
- ◆ Grand froid
- ◆ Canicule
- ◆ Neige—Verglas

A chaque risque météorologique, sont associées des conseils de comportement.



VENT VIOLENT :

- ✓ Limitez vos déplacements.
- ✓ Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- ✓ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- ✓ N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- ✓ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

ORAGE :

- ✓ A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- ✓ Ne vous abritez pas sous les arbres.
- ✓ Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- ✓ Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes adultes Handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre communal.

- Evitez les expositions prolongées au froid et au vent.

- Evitez les sorties le soir et la nuit.

- Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.

- Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.

De retour à l'intérieur :

- Alimenter-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.

- Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer. Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

- Evitez les efforts brusques.

- Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes.

NEIGE—VERGLAS :

- Ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte.

En tout cas :

- Emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.

- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 "



CANICULE :

Episode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

Pendant la journée :

- fermez volets, rideaux et fenêtres.

- Aérez la nuit

- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.

- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.

- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.

- Continuez à manger normalement.

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).

- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers

- Limitez vos activités physiques.

Site Internet Météo France vigilance météorologique

<http://france.meteofrance.com/vigilance/>

Répondeur téléphonique non surtaxé de vigilance météorologique de Météo France : 05.67.22.95.00

Neige—Verglas

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR)
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.

- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

- N'utilisez pas pour vous chauffer :
- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence

RISQUE TERRORISTE



AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

QUE FAIRE EN CAS D'EXPOSITION À UN GAZ TOXIQUE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE...

1 Protégez votre nez et votre bouche par tous les moyens possibles : mouchoir, foulard ou tissu humides



2 Même si vous vous sentez mal, ne vous allongez pas, ne vous asseyez pas, vous pourriez ne plus vous relever.



3 Quittez rapidement les lieux semblant présenter un danger (si odeur anormale, si des personnes larmoient ou font des malaises...)



4 Si vous apercevez des gens en train de s'évanouir ou de suffoquer, aidez-les à sortir de la zone sans revenir sur vos pas.



5 Une fois à distance et à l'abri, retirez délicatement votre première couche de vêtements, sans en toucher l'extérieur et cherchez à les isoler, si possible dans un sac plastique (type sac poubelle) ou sinon les mettre au sol à distance de soi et les indiquer à l'arrivée des secours. Si vous le pouvez déshabillez-vous complètement et lavez-vous les mains à l'eau et au savon.



6 Utilisez votre portable uniquement pour alerter les secours en précisant votre emplacement et s'il faut intervenir rapidement sur un cas grave.

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

18
112
15

114 



7 Ne rentrez surtout pas chez vous. Ne vous rendez pas de vous-même à l'hôpital. Attendez impérativement les secours et suivez leurs consignes, vous risqueriez de contaminer vos proches !



8 Les services de secours organisent un point de rassemblement où des soins vous seront donnés.



9 Ne serrez pas les mains, ne buvez pas, évitez de vous frotter le visage, ne mangez pas, ne fumez pas.



RESTEZ CALME, VOUS FACILITerez L'ORGANISATION DES SECOURS ET DES SOINS.



ATTENTION !

Certains symptômes graves peuvent survenir plusieurs heures après l'intoxication. Dans ce cas, appelez sans tarder le 15, rappelez que vous étiez dans la zone toxique et suivez les consignes que l'on vous donnera. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr Restez à l'écoute des consignes des autorités publiques.



RISQUE RADON



Le radon est un gaz radioactif inodore, incolore et inerte présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos notamment dans les bâtiments.

AVANT : DEPISTAGE

Le dépistage consiste en la pose d'un dosimètre dans un ou plusieurs pièces de vie pendant au moins 2 mois et en hiver durant la période de chauffage.

Ce dépistage peut être réalisé par un organisme agréé qui vient réaliser un diagnostic mais il est également possible de procéder soi-même à la mesure en achetant des dosimètres radon auprès de l'une des sociétés qui les produisent et disposent de laboratoires permettant d'analyser les résultats récoltés.

Pour l'achat d'un dosimètre :

<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/6-Comment-reduire-son-exposition-au-radon.aspx>

PENDANT : REDUIRE SON EXPOSITION AU RADON

Quand la mesure conduit à mettre en évidence une concentration élevée de radon (supérieure à 300 Bq/m³, il est alors nécessaire de rechercher une solution pour la réduire et pour cela d'identifier les facteurs susceptibles de favoriser la présence du radon.

Trois pistes sont en particulier à explorer pour cela :

- *L'amélioration de l'étanchéité entre le sol et le bâtiment pour limiter l'entrée du radon,*
- *L'amélioration de la ventilation du bâtiment afin d'assurer un balayage efficace de l'air pour ainsi diluer la présence du radon,*
- *L'amélioration du système de chauffage si celui-ci favorise le transfert du radon vers la partie occupée du bâtiment.*

APRES : REFAIRE DE NOUVELLES MESURES POUR CONTRÔLER

Quelle que soit la situation, l'efficacité d'une technique de réduction doit être vérifiée après sa mise en œuvre en effectuant de nouvelles mesures de concentration en radon.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE
 LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112
 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
 Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

SAPEURS-POMPIERS

15 SAMU
 LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT
 Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17
POLICE SECOURS
 Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

114
 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
 Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

Ce document est également téléchargeable sur notre site officiel

www.mairielevernet31.fr